RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Département de Saône et Loire Arrondissement de Mâcon Canton d'Hurigny

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de CRUZILLE Séance du 15 février 2020

Nombre de membres afférents au Conseil : 11
Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents à la séance : 7
Date de la convocation :06 février 2020

L'an deux mil vingt et le quinze février, les membres du Conseil Municipal de Cruzille, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément au articles L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales, sous la Présidence de Monsieur Bernard Moine, 1^{er} adjoint.

<u>Présents</u>: Mesdames Armelle CHAPUIS et Karine RATTEZ, Messieurs Cédric CREMONA, Bernard MOINE, Christophe POINT, Thibaut GUILLEMAUD et Maxime RENARD

Excusés: Messieurs Lionel CHEVALIER, Sandrine DUTARTRE et Gilles CHARPY-PUGET

Objet : Compte-rendu de la réunion du conseil municipal

Madame Armelle CHAPUIS est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2019 est lu et adopté à l'unanimité des membres présents.

Monsieur Bernard MOINE précise que le point n°3 de la convocation, Décision Modificative pour le changement du siège social du syndicat des eaux sera annulé car les bureaux restent à Fleurville.

Délibération pour l'enfouissement des réseaux place Edgar PONTHUS

Le coût des travaux se répartissent comme suit :

- éclairage public : 3500€ à la charge de la commune
- enfouissement des réseaux télécom : 11704€ dont 50 % par le SYDESL et 50 % à la charge de la commune soit 5852€ dépense répartie sur 2 exercices.

pour un coût total pour la commune de 9352€.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide d'approuver la prise en charge de la dépense des travaux d'enfouissement des réseaux place Edgar Ponthus pour un coût total de 9352€ dont les 5852€ d'enfouissement des réseaux télécom à la charge de la commune répartis sur 2 exercices.

Une nouvelle étude est demandée au SYDESL pour l'alimentation d'une lampe en aérien rue du silence

Gestion du cimetière

Présentation du devis de la société ELABOR comprenant :

- la mise à jour des documents et plan = 1858€
- la saisie des concessions = 643€
- l'étude des concessions (recherche chronologique, recherche des ascendants) = 2450€
- la recherche aux archives = 830€

informatisation = coût TTC 6946€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un accord de principe pour la gestion du cimetière par informatisation mais une demande de devis sera faite à l'entreprise NEOCIM pour comparer les tarifs

Réflexion sur la mise en place d'un plan de gestion pour nos forêts

L'ONF peut faire un plan gratuit de gestion pour nos forêts (les travaux seront payants): cette proposition de coupes d'arbres permettrait un apport financier à la commune.

le Conseil Municipal propose à la vente les coupes difficiles d'accès. La commission « affouages » superviserait ce projet.

Questions diverses:

- La nouvelle secrétaire, Mme Gisèle Garnier, assurera 2 x 4 heures jusqu'au début avril puis travaillera ensuite 20h pour la commune. Pour rappel, le secrétariat de mairie est ouvert les lundis et jeudis de 16h à 18h30.
- Mise en place d'un boulodrome avec 2 pistes sur l'espace Liberté : Monsieur Bernard Moine se charge du terrassement, les travaux devraient démarrer au printemps.
- Une demande à « GROSNE terrassement » pour concassage de cailloux pour mettre sur les chemins est en cours.
- M. Crémona nous informe que la LPO (ligue protectrice des oiseaux) fera une réunion publique le **vendredi** 13 mars 2020 à 19 heures à la salle des communale ; cette réunion aura pour objet l'organisation d'un inventaire des espèces d'oiseaux sur notre commune.
- Des panneaux vont être mis en place sur la route de Fragnes pour signaler le mauvais état de la voirie et les trous en formation.
- Une nouvelle mouture de carte du PLUi est à disposition en mairie
- Le conseil municipal ne peut que se désoler du retard pris par les travaux de la pose de la fibre optique.
- Incivilités : des carreaux en verre du bâtiment communal ont été cassés, une plainte sera déposée en cas de récidive.
- Un chemin rural situé au quart Martin à Sagy a été fortement abîmé, la personne responsable de cette dégradation s'est engagée à le remettre en état.
- Un panneau d'information a été posé près de l'Église financé par le PETR

Le Maire, Gilles CHARPY-PUGET